

Association « Échecs & Mixte ! »
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
17 février 2015
18h-19h30

Présents : Isabelle Billard, Mathilde Choisy, Mathilde Congiu, Joachim Iglesias, Fabien Libiszewski, Maël Mevel et Aude Soubrier.

Absente excusée et représentée : Aurélie Dacalor (pouvoir confié à Mathilde Congiu).

La réunion se déroule par Skype, les membres fondateurs de l'Association se présentent et un ordre du jour préalablement envoyé est rappelé par Isabelle Billard. Mathilde Congiu est désignée secrétaire de séance et le temps de parole est géré par Aude Soubrier.

I. Discussion sur les Statuts

1. Nombre minimum de membres au Comité Directeur.

La première version des Statuts établissait un minimum de 7 membres pour le Comité Directeur. Suite à la proposition d'un des participants de réduire ce nombre au minimum légal, le nombre de membres minimum obligatoire est réduit à 3 sans excéder 10 membres.

- **7 votes pour, 1 abstention. Le changement est adopté.**

2. Cotisation annuelle

Une proposition est faite pour une cotisation à 10 euros/an. Les raisons évoquées pour cette cotisation sont l'adhésion à Femix'Sports s'élevant à 100 euros/an, ainsi que la création d'un site web.

- Les membres fondateurs votent cette proposition à l'**unanimité**.

3. Âge des membres de l'Association et du comité.

Il est rappelé que les enfants ont le droit de faire partie de l'Association mais n'ont le droit de voter qu'à partir de leurs 16 ans. En-deçà, ils seront représentés par un des parents ou tuteur légal.

Suite à la proposition d'un des membres, on procède au vote pour retirer la limite de l'âge haute à 70 ans qu'établissait la première version des statuts.

- Les membres fondateurs votent cette proposition à **l'unanimité**.

Quelques ajustements d'ordre sémantique sont effectués par chacun et unanimement validés.

II. Élection du bureau et des vérificateurs de compte

2 vérificateurs aux comptes se présentent : Mathilde Choisy et Maël Mevel.

- Ils sont élus à **l'unanimité**

4 personnes se présentent au Comité Directeur : Isabelle Billard, Aude Soubrier, Mathilde Congiu et Fabien Libiszewski.

- Ils sont élus à **l'unanimité**.
- **Sous réserve de son approbation, est ajoutée à cette liste, Aurélie Dacalor, qui a été élue sans se présenter par les participants à l'assemblée constitutive.**

Le comité est donc composé de 5 membres.

III. Election des différents postes de direction

Isabelle Billard se présente comme présidente de l'Association Échecs et Mixte.

- Elle est élue par le Comité à **l'unanimité**

Aude Soubrier se présente comme trésorière de l'Association Échecs et Mixte.

- Elle est élue par le Comité à **l'unanimité**

Personne ne se présente au poste de secrétaire générale de l'Association Échecs et Mixte.

- Sous réserve d'acceptation, Aurélie Dacalor est élue par le Comité à **l'unanimité**

IV. Choix d'une banque et des personnes ayant signature

Plusieurs banques sont suggérées, mais pour sa commodité La Banque Postale est finalement retenue. Les personnes ayant pouvoir de signature au titre des opérations sur le futur compte bancaire sont Isabelle Billard, présidente, et Aude Soubrier, trésorière.

- L'ouverture d'un compte bancaire à la Banque Postale est retenue à **l'unanimité**
- Isabelle Billard et Aude Soubrier sont désignées à **l'unanimité** comme les personnes habilitées à faire fonctionner ce compte et détenant pouvoir de signature

V. Discussion sur les projets à venir de l'Association

La première initiative sera d'annoncer la création de l'Association à la Fédération Française des Échecs, si possible durant la semaine au féminin qui aura lieu du 1^{er} au 8 mars dans l'hypothèse où l'Association est créée dans les temps.

Une deuxième étape sera de contacter les présidents de club afin de les informer de la création de l'Association et ainsi les sensibiliser à nos problématiques. Il est important également de rechercher de nouveaux adhérents à l'Association par ce biais.

Est évoquée la possibilité de créer différentes commissions au sein de l'Association afin de gérer les différentes problématiques : statistiques, haut niveau...

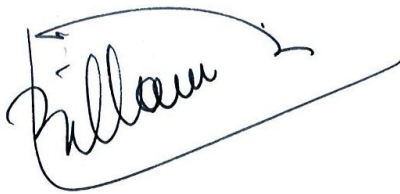
Deux membres se proposent pour travailler sur les statistiques concernant les compétitions jeunes.

En plus d'un site Internet, il est évoqué la création d'un logo qui figurera avec le nom de l'Association et sur lequel chacun est invité à réfléchir afin de soumettre des propositions.

Une discussion est entamée sur le droit de chacun à publier sur le futur site en son nom, indépendamment de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôture la séance le mardi 17 février 2015 à 19h30.

Isabelle Billard
Présidente



Aurélie Dacalor
Lu et approuvé le 18 février 2015

